

Le sénateur HUGESSEN: Ce serait un résultat éloigné?

M. FLYNN: Évidemment.

Le sénateur HUGESSEN: Votre première recommandation, c'est que l'impôt sur les sociétés et l'impôt sur le revenu des particuliers soit sensiblement réduit. Vous admettez que pour le moment du moins, d'ici à ce que ces résultats provisoires puissent se faire sentir, une augmentation considérable du déficit budgétaire annuel du gouvernement en résulterait, n'est-ce pas?

M. FLYNN: Oui, il faudrait attendre quelque temps pour en récolter les avantages.

Le sénateur HUGESSEN: Ce que vous avez dit de l'inflation m'intéresse. Je présume que le point de vue normal, c'est qu'un déficit annuel plus élevé dans le budget gouvernemental tendrait vers l'inflation?

M. FLYNN: Oui, monsieur.

Le sénateur HUGESSEN: Je me demande si votre association partage l'avis du Congrès canadien du Travail qui nous a dit que le danger d'inflation, d'après eux, était passé, que notre économie souffre d'un ralentissement considérable, qu'il est tout à fait dans l'ordre et même désirable que le gouvernement établisse son budget en prévision d'un gros déficit pour les prochaines années et qu'il entreprenne un programme intensif de travaux publics. Êtes-vous de cet avis?

M. STYLE: Monsieur le sénateur, puis-je dire quelques mots à ce sujet? Je crois que, pour un certain temps, c'est-à-dire aussi longtemps que les facilités de production et la production même dépasseront la demande, à condition toutefois que nous puissions maintenir nos frais à un bas niveau, autrement dit, aussi longtemps que le niveau des salaires et gages ne dépassera pas l'augmentation de la productivité, le seul fait d'un déficit budgétaire, dont notre association ne s'inquiète pas très fortement, n'entraîne pas nécessairement l'inflation. Toutefois, si l'on profite de la situation pour exiger des salaires plus élevés, qui augmenteront nos frais à un point dangereux, l'inflation en résultera. Lorsque je dis «pour exiger des salaires plus élevés», je veux parler de salaires dépassant l'accroissement de la productivité.

Si on me le permet, pendant que je suis debout, j'ajouterai un mot sur un point que le sénateur Croll a mentionné dans sa dernière question, c'est-à-dire la réduction proposée des impôts, ou, plus précisément: comment peut-on réduire les dépenses gouvernementales lorsqu'un tiers en est consacré à la défense, un tiers aux services sociaux et un tiers à l'administration? Il ne faut pas oublier que même si les dépenses gouvernementales sont ainsi à peu près partagées entre chacune de ces catégories, il y en a une grande partie que l'on pourrait appeler des frais d'administration. Ainsi, si vous regardez les dépenses des divers services au cours des années passées, vous remarquerez que les sommes consacrées à l'outillage ont constamment été réduites, alors que celles qui constituaient les frais administratifs ont continué d'augmenter. Si nous, les fabricants, nous nous trouvons en face d'une telle situation, il n'y aurait qu'une chose à faire et ce serait de faire enquête sur l'efficacité de notre exploitation. Nous sommes fortement convaincus que le gouvernement devrait enquêter sérieusement sur l'efficacité de son fonctionnement afin que le dollar dépensé le soit plus fructueusement.

Le sénateur CROLL: Monsieur Style, vous êtes président du comité des renseignements commerciaux et vous êtes très renseigné.

M. STYLE: Mais pas nécessairement intelligent...

Le sénateur CROLL: Je vous accorde les deux: intelligence et connaissance. Depuis des années, nous parlons ici, au Canada, d'une commission, genre commission Hoover. Vous savez ce que je veux dire?

M. STYLE: Oui, monsieur.